

La CDCC sur le front de la déforestation

Le changement climatique est un sujet qui préoccupe aujourd'hui toute l'humanité et quand des personnes conviennent de se retrouver pour y réfléchir c'est un grand moment. Ainsi si quelqu'un pense à vous pour apporter votre contribution, c'est un grand privilège. Raison pour laquelle nous exprimons toute notre reconnaissance et notre gratitude à Global Ministries qui a pensé à nous la CDCC pour que nous puissions apporter notre contribution à cette réflexion qui concerne tout le monde.

Quand Dieu créa la terre et tout ce qui s'y trouve, il constata que cela était très bon (Genèse 1 :31), il y plaça l'homme pour gérer cette création (Genèse 2 : 15), mais l'utilisation de la création par l'homme a produit des effets néfastes à l'humanité et provoqué des déséquilibres qui ont des conséquences redoutables que nous connaissons aujourd'hui.

L'Eglise en tant qu'institution divine, est appelée à corriger cette situation par des mesures appropriées de protection de l'humanité pour rétablir l'équilibre rompu. Surtout une église qui se trouve dans la zone où l'action de l'homme peut rétablir, tant soit peu, l'équilibre nécessaire à la survie de l'humanité.

L'exploitation forestière de la cuvette du Congo au Centre de l'Afrique par les exploitants industriels et artisanaux menace sérieusement le deuxième poumon du monde. En effet, chaque jour, des milliers de mètres cubes sont abattus et destinés essentiellement à l'exportation. Il y a quelques années encore, c'étaient des exploitants occidentaux et nationaux qui choisissaient les essences à abattre, mais depuis que les Chinois se sont mêlés, sans option pour les essences, la situation s'est encore aggravée. Ces exploitations sont faites dans les provinces de l'Equateur, de Mai – Ndombe, de la Tshuapa, de la Tshopo et de la Mongala où la CDCC a ses postes ecclésiastiques.

Les effets de cette exploitation abusive et dangereuse de la forêt sont aujourd'hui fort ressentis dans notre région. Ce sont notamment :

- L'augmentation de la chaleur (température très élevée) ;
- La perturbation des saisons avec des effets sur l'alimentation car la population locale s'alimente au jour le jour en tirant ses produits dans la nature (forêt et eaux) ;
- La disparition des chenilles riches en protéines et des champignons à cause de la coupe des arbres qui produisent justement des champignons et des chenilles ;
- Les inondations récurrentes provoquant la destruction des infrastructures et le déplacement des populations ;
- Les ouragans et les pluies diluviennes qui dévastent l'habitat de la population ;
- La perturbation du calendrier agricole avec effet sur l'alimentation et les ressources de la population, etc.

Devant cette menace, la CDCC ne reste pas indifférente, mais son action se limite au plaidoyer dans un pays où la corruption est la règle et la voie normale l'exception, l'église a peu de chance pour endiguer ce mal.

Par ailleurs, les riverains de la forêt congolaise contribuent à la destruction de la forêt sans s'en rendre compte. En effet, dans le temps, l'énergie domestique était fournie par des bois morts ramassés dans la forêt, mais avec l'augmentation de la population et surtout en milieu urbain l'usage des braséros a impulsé la production des braises à grande échelle, par conséquent,

pour produire les braises et se faire de l'argent, la population riveraine de la forêt n'hésite plus à abattre des arbres. De même, dans la construction des maisons d'habitation ou des infrastructures telles que les écoles, les postes de santé, etc., la population utilise des sticks qui sont triés parmi les essences que les exploitants ciblent particulièrement. Or pour construire une case de 10 m sur 6, on a besoin d'au moins 500 sticks. Ainsi si dans un village on a 25 cases de cette dimension, 12.500 sticks au moins par village et cela sans compter les traverses pour la construction de la toiture. Ces sticks allaient devenir des grumes si ils n'avaient pas été coupés jeunes. Pour le cas des braises comme celui des sticks, la prédation de la forêt par les riverains est à prendre au sérieux.

Si pour les exploitants forestiers, l'action de la CDCC n'a pas d'effets à cause de la corruption, pour les riverains, l'action de la CDCC est prometteuse si elle se fait de manière systématique avec des moyens. En effet, depuis quelques années, la CDCC s'évertue pour fabriquer et vulgariser des braséros économiques et écologiques. Ce sont des braséros qui consomment peu de braise dans une proportion de 60 % par rapport aux braséros ordinaires, soit un gain de 40 % en termes de consommation des braises. Aussi, la CDCC vulgarise les braises mixées, c'est – à – dire un mélange de poussière de braise avec de l'argile. Ce type de braise ne s'use pas rapidement et produit beaucoup de chaleur par rapport aux braises ordinaires.

De même, pour faire face à la destruction de la forêt pour des raisons de construction des maisons, la CDCC vulgarise la brique à rail. Une brique qui ne demande pas de joint et peut être disposée sans recours des maçons. Il y a une forte adhésion mieux un engouement à ce type de briques qui offre beaucoup d'avantage aussi bien sur la durée de la maison que sur les dépenses à engager. Le problème qui se pose pour ces briques c'est la disponibilité des presses à brique qui sont fabriqués en métal et coûtent un peu plus cher pour les bourses des populations concernées.

Le besoin actuel, pour que la CDCC s'engage dans une action de grande envergure est la production des braises mixées, des braséros économiques et des presses – brique à grande échelle pour protéger de manière efficace la forêt, patrimoine du monde entier.

En définitive, la CDCC serait heureuse d'être prise comme partenaire du terrain et d'avoir un accompagnement à la hauteur des défis à relever.